

TROMPETTE 2002

Numéro 14

JANVIER 2003

**LES HORAIRES DE LA MAIRIE
SONT LES SUIVANTS :**

**DU LUNDI AU SAMEDI
DE 9H à 12H**

MAIRIE FERMÉE LE MERCREDI

 **02.43.02.11.40**

 **02.43.02.03.75**

SOMMAIRE

Page 2	Le mot du Maire
Page 3	Etat-Civil 2002
Page 4	Infos de la Mairie & de la Poste
Page 5	Cantine & Garderie
Page 6	Salle des Fêtes & Subvention
Page 7 à 9.....	1 année de conseil municipal
Page 10	Budget 2002
Page 11	Investissements
Page 12 à 13	Rénovation de la Mairie
Page 14	Ordures ménagères
Page 15	Fleurissement
Page 16	Remise de drapeau
Page 17	Les Beaux Lieux de France
Page 18	En bref ...
Page 19 à 22.....	la vie associative
Page 23	Calendrier des manifestations
Page 24	Beaulieu autrefois

MEMENTO

PERCEPTION LE BOURGNEUF LA FORÊT TEL	02.43.37.71.35
GENDARMERIE PORT-BRILLET	TEL 02.43.68.87.17
CENTRE DE SECOURS COSSÉ LE VIVIEN TEL	02.43.98.86.76
MAISON DE PAYS LOIRON	TEL 02.43.02.19.31
A.D.M.R. Mme VIOT Beaulieu	TEL 02.43.02.11.32
A.D.E.L. (C.V., recherche d'emploi...)	TEL 02.43.02.43.93
D.D.E. COSSÉ LE VIVIEN	TEL 02.43.64.10.85
LYONNAISE DES EAUX St Berthevin	TEL 02.43.69.00.56
ASSISTANTE SOCIALE St Pierre la Cour	TEL 02.43.01.85.32



LE MOT DU MAIRE

A l'aube de cette nouvelle année, je vous présente au nom de l'ensemble du Conseil Municipal tous nos vœux de bonheur, de bonne santé avec une vie toujours plus épanouissante.

La tradition républicaine veut que nous ne quittions pas une année sans faire le bilan. Vous pourrez constater en parcourant ce bulletin que Beaulieu n'a pas failli à sa réputation de commune dynamique, notamment en poursuivant en 2002 la politique d'aménagement du bourg (remise en état de la voirie, achèvement de la restauration de la mairie, symbole de la commune et inaugurée le 22 juin...), mais aussi en prenant des orientations ambitieuses en faveur de l'avenir de notre cité.

De gros projets qui mobilisent le conseil ont été inscrits pour 2003 parmi lesquels :

➤ *L'ouverture d'une 3^{ème} classe afin de pouvoir satisfaire au nombre d'élèves en constante croissance et leur offrir ainsi qu'aux enseignants un cadre de travail mieux adapté.*

➤ *Le lancement du lotissement du Domaine des Sables avec quatre parcelles de 900 M2. Cette création s'inscrit dans un plan global de lancement de lotissement pour lesquels nous avons fait appel à l'expertise d'un organisme spécialisé en diagnostic et mise en valeur des bourgs le C.A.U.E. (Comité d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement).*

➤ *L'aménagement avec le concours de la Communauté de communes du Pays de Loiron d'une mini déchetterie route de La Gravelle.*

L'équipe municipale continuera ainsi en 2003, au côté des associations qui réalisent un immense et indispensable travail au service de la vie locale, à œuvrer pour la recherche d'un développement harmonieux de Beaulieu et le bien-être de ses habitants.

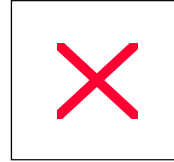
Elle reste à l'écoute de vos suggestions en faveur d'un cadre de vie toujours mieux adapté à notre cité.

En vous renouvelant tous mes vœux pour 2003.

Joseph Rocher

ETAT-CIVIL

✦ NAISSANCES :



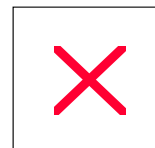
Clarysse MOREAU4 Rue de la PosteLe 7 février
Lina LUTELLIER1 Rue de la VigneLe 8 février
Gaëlle HERMAGNÉ« La Rabellière »Le 9 février
Maelwenn URO.....24 Rue de BretagneLe 18 mars
Melvin GODBILLOT18 Rue de la VigneLe 14 juillet
Enzo MORIN.....2 bis Rue de Bretagne.....Le 18 août
Solène LEMONNIER.....9 Rue des SportsLe 16 octobre
Enzo MEIGNAN5 Rue de l'EtangLe 25 octobre
Zoé MARTIN« La Guézière ».....Le 27 novembre
Alexandre ROCHER« La Bouillère »Le 25 décembre

✦ MARIAGES :



MARCELLE Yann & HIVERT CharlineLe 18 mai
ANGOT Gilles & BOULARAND ChristineLe 29 juin
RJIBA Abdelwaheb & MARQUET SandrineLe 28 septembre

✦ TRANSCRIPTION DE DÉCÈS :



JARRY Maurice8 Rue de BretagneLe 1^{er} avril

INFOS

MAIRIE & POSTE

Quelques infos de la Mairie:

➤ CARTE D'IDENTITÉ

Extrait de naissance
2 photos
Justificatif de domicile

➤ PASSEPORTS

Extrait de naissance
2 photos d'identité
1 timbre fiscal à 60 €uros

➤ SORTIE DE TERRITOIRE

Carte d'identité du mineur
Livret de famille
Dates de séjour

➤ CARTES GRISES

dossier complet
Justificatif d'identité

➤ FICHES D'ETAT-CIVIL

Pour les remplacer fournir copie
➡ du livret de famille
➡ de la carte d'identité
➡ du passeport
➡ de l'extrait de naissance

➤ RECENSEMENT NATIONAL

les jeunes nés en 1987 doivent se présenter
à la mairie avec le livret de famille au
cours du mois de leur 16^{ème} anniversaire
➡ **indispensable pour pouvoir se
présenter aux examens ou passer le
permis de conduire**

L'agence Postale est ouverte :

*Lundi 10h30 - 12h 16h15 - 16h45
*Mardi 10h30 - 12h 16h15 - 16h45
*Mercredi 10h30 - 12h FERMEE
*Jeudi 10h - 12h 16h15 - 16h45
*Vendredi 10h30-12h16h15 - 16h45
*Samedi 10h30 - 11h30

Départ du courrier :

* Du lundi au vendredi à 16h45
* Le Samedi à 12h

Le jeudi vente du « Courrier de la
Mayenne » à partir de 10h00

L'agence postale **est fermée tous les
après-midi pendant les congés
scolaires**, mais les levées sont
maintenues aux heures habituelles.



LA POSTE 6 Rue de la Poste

☎ 02.43.02.11.30

CANTINE & GARDERIE

CANTINE

Depuis la rentrée scolaire, les repas pour la cantine et les personnes âgées ne sont plus fournis par la commune de Montjean qui ne pouvait plus assurer ce service pour notre commune et celle de Ruillé le Gravelais, en raison de l'augmentation constante du nombre de repas depuis plusieurs années.

C'est donc la maison de retraite de Méral qui nous prépare les repas depuis le mois de septembre, ayant déjà à fournir les repas pour la cantine de Méral.

Nous n'avons pas obtenu de dérogation la Préfecture pour augmenter les tarifs au delà de 2,3 %, malgré des charges importantes, donc le prix du repas que vous payez est inférieur au prix auquel on l'achète à la Maison de Retraite Méral. Il faut ajouter par ailleurs les charges de personnel, de véhicule, et d'investissement.

A titre indicatif pour l'année 2001-2002 2101 repas ont été servi au prix de 2.61 € ce qui a engendré une recette de 5483.61 €.

*Et les dépenses ont représentées 9273.12 € soit un déficit de **3789.51 €**.*

Pour information les prix sont les suivants :

➤ *Repas enfant : 2.67 € vendus par carnet de 10 et règlement par chèque.*

➤ *Repas personnes âgées : 5.35 €*

GARDERIE

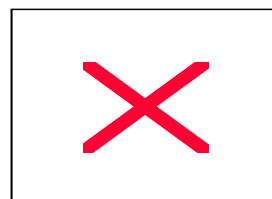
La garderie a réintégré des locaux neufs après les vacances de Pâques et Roselyne comme les enfants ont appréciés de retrouver un local bien à eux, adapté et accueillant.

Quand le temps est clément, ils profitent également de la cour de récréation et du jardin à côté avec le portique et le bac à sable.

Les horaires de garderie sont inchangés à savoir à partir de 7 heures le matin et jusqu'à 19 heures le soir.

En cas de besoin ponctuel le matin, nous vous remercions de bien vouloir la contacter la veille au soir par téléphone au 02.43.02.03.38 ou de lui laisser un message sur son répondeur.

Le prix du matin ou du soir est de 0.915



€. Les tickets sont également vendus en

carnet de 10 et avec un règlement par chèque uniquement.

SALLE DES FÊTES

Voici les tarifs de la salle des fêtes pour l'année 2003 :

Type de location	Prix 2003
Vin d'honneur	33,00 F
Banquet	154,00 F
Mariage	185,00 F
Baptême	87,00 F
Communion	110,00 F
Fête de famille	110,00 F
Soirée personnes de la commune	83,00 F
Buffet campagnard	110,00 F
Réunion	55,00 F
Nuit de la St Sylvestre	118,00 F

Après-midi détente club extérieur	49,00 F
-----------------------------------	---------

PETITE SALLE ANNEXE	Prix 2003
Vin d'honneur	18,00 F
Réunion	26,50 F
Repas, soirée	63,00 F

FORFAIT MENAGE-RANGEMENT	Prix 2003
Salle et parquet moyennement sale	40,00 €
Salle et parquet très sale et tâché	80,00 €

SUBVENTIONS 2002

Amicale des Anciens d'A.F.N et A.C.	46.00T
A.P.E.I.	31.00T
Association des parents d'élèves.....	153.00T
Contrat Educatif Local Montjean-Beaulieu.....	612.00 €
Collège les Hairies ETRELLES	31.00T
Chambre des Métiers	23.00T
Centre Anticancéreux de RENNES	61.00T
Prévention routière	23.00T
Banque alimentaire de Laval	45.00T

A.D.M.R. de MERAL	153.00T
Etoile Sportive de BEAULIEU SUR OUDON	550.00T
Association communale de protections des cultures	214.00T
Secours catholique	46.00T
Centre de formation du bâtiment de la Sarthe	23.00T
U.D.A.F. 53	30.00T
Association familles rurales Montjean-Beaulieu	152.00 €
Association familles rurales Montjean-Beaulieu (<i>centre aéré</i>)	781.50 €
Alliance des BEAULIEU de France	92.00t

1 ANNÉE DE CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 janvier 2002 :

Le GAEC MEIGNAN « la Ronidère » a fait l'objet d'une enquête publique du 21 janvier au 21 février pour être autorisé après accord à exploiter un élevage porcin de 1799 animaux équivalents sur les sites de « la chevalerie » et de « la roudière ». Au regard du dossier le conseil donne son accord.

Mise en place des 35 heures au 1^{er} janvier pour l'ensemble des agents municipaux qui conservent le même temps de travail mais ramené à 35 heures au lieu de 39 heures.

La D.G.E. et le fonds départemental de solidarité routière sont sollicités pour le programmes de voirie suivants : Renouvellement de la couche de roulement sur le C.R. de l' Astellerie, du Haut Sautecourt , de Soulioche et de la Guéhardière.

Séance du 21 février 2002 :

Cette année encore les taux des 4 taxes sont reconduits sans augmentation :

Taxe d'habitation	15.95 %
Taxe foncière sur le bâti	23.39 %
Taxe foncière sur le non bâti	38.20 %
Taxe professionnelle	12.00 %

Le conseil municipal refuse de prendre en charge l'entretien (fauchage ou débroussaillage) des bermes et fossés des chemins ruraux, même lorsque les exploitants agricoles sont différents de chaque côté du chemin et que la propriété desservie par ce chemin est une tierce personne. Ceci afin d'éviter une généralisation de l'entretien à la charge de la commune.

Le Conseil accepte qu'une ligne téléphonique soit installée dans la classe maternelle afin que la classe enfantine soit joignable par l'Inspection Académique pendant l'absence de la classe élémentaire et notamment pendant leur séjour de 10 jours à la montagne.

Séance du 28 mars 2002 :

Vote du compte administratif 2001, affectation des résultats et vote du budget primitif 2002 qui s'élève à 350862.47 € en section de fonctionnement et à 219032.31 € en section d'investissement. Budget équilibré dans les deux sections.

Le conseil municipal accepte le transfert de compétences des ordures ménagères à la communauté de communes du pays de Loiron à compter du 1^{er} janvier 2003

Séance du 2 mai 2002 :

Modification du tarif de la Maison de la Moisson suite au passage à l'euro.

Tarif adulte et enfant à partir de 12 ans : 3 Euros

Tarif de groupe à partir de 20 personnes : 2.50 Euros.

Suite à une demande écrite de l'association Familles Rurales Montjean-Beaulieu, le conseil accorde une subvention exceptionnelle de 152.00 Euros, mais rappelle que la commune met à leur disposition gratuitement la salle des fêtes tout au long de l'année pour les différents cours et activités que cette association propose.

Le Conseil municipal avait souhaité faire appel à un urbaniste pour proposer un aménagement du bourg à long terme. Plusieurs ont été contactés. Seul l'atelier 8 ½ a répondu et le coût de la prestation s'élève à 35739.29 Euros. Vu le coût le conseil municipal ne donne pas suite mais décide de faire appel au C.A.U.E. de la Mayenne qui peut réaliser une étude et ce pour un montant de 3000.00 Euros.

Séance du 6 juin 2002 :

Le passage derrière la Mairie est cédé gratuitement par Monsieur LENAIN Henri en échange d'un droit de passage et du goudronnage jusqu'à son garage.

Concernant la formation des élus, le conseil municipal décide d'accorder la possibilité de formation à tous les conseillers municipaux en fonction des affinités de chacun et des propositions faites par l'Association des Maires de la Mayenne. Les orientations choisies sont : Les finances, le statut de l'élu et l'urbanisme & environnement.

Séance du 15 juillet 2002 :

Réalisation d'un emprunt de 15000.00 Euros pour le financement du lotissement du Bordage au taux fixe de 4.80 % et d'une durée de 7 ans, échéance trimestrielle.

Le conseil accepte la restauration par la société SEDI de registre d'état civil allant de 1890 à 1899 pour un prix de 1150.79 € H.T. Il faudra prévoir la restauration d'un autre registre pour 2003, la commune ayant l'obligation de les maintenir en état.

Séance du 10 septembre 2002 :

Dans l'intérêt général et la sécurité des usagers et riverains, le conseil municipal décide de la mise en place d'une signalisation spéciale d'arrêt STOP et précise que la voie principale est la Rue des Sports, que la voie secondaire est la V.C. n°101, rue de la Vigne. Ainisi à l'intersection de ces deux voies, les usagers circulant sur la V.C. n°101 Rue de la Vigne devront marquer l'arrêt STOP en abordant la limite de la chaussée de la Rue des Sports.

Le conseil municipal donne son accord pour le devis de M. GUIOULLIER concernant la réfection du mur de clôture derrière la Mairie et l'installation d'un portail. Le montant du devis s'élève à 3986.26 € TTC.

Séance du 17 octobre 2002 :

Le conseil municipal demande le fonds d'aide aux petites communes rurales pour les travaux de voirie 2^{ème} phase pour la Rue de la Vigne et la Rue des Sports, selon l'estimation prévisionnelle de la DDE qui s'élève à 47840.00 € TTC.

Les effectifs de l'école sont en hausse permanente et il est envisagé la création d'une classe supplémentaire. Devant l'importance du projet demande à rencontrer l'Inspecteur d'Académie afin d'avoir l'assurance qu'un instituteur sera nommé en cas de création d'une classe supplémentaire.

Séance du 4 novembre 2002 :

Concernant l'étang de la Guéhardière, le conseil municipal décide de ne pas faire appel de la décision du Tribunal Administratif de Nantes qui a annulé notre arrêté du 28 novembre 2000.

Pour le curage de la lagune, le conseil municipal retient le bureau d'étude suivant : GÉOMATIC SYSTÈMES pour un montant de 3061.76 € TTC. Bureau d'étude le moins disant.

Il est décidé de bloquer, au niveau de chez M. & Mme LEMONNIER Hervé l'accès au chemin du Bordage à tous véhicules et de le laisser accessible aux seuls riverains à compter du 1^{er} janvier 2003.

Séance du 4 décembre 2002 :

Le Conseil donne son accord au devis de l'entreprise WOJTALA pour la réfection des pièces suivantes de la salle des fêtes : cuisine, rangement, W.C., salle annexe et cantine ; Le prix TTC s'élève à 6349.60 €.

La Commission de voirie fait état de l'état des chemins ruraux ; Certains chemins auraient besoins de rechargements cependant vu le programme de voirie important dans le bourg il est décidé pour 2003 d'augmenter le point à temps et de ne pas proposer de programme d'investissement en campagne.

Le conseil municipal accepte le projet de la Rue de la Vigne et de la Rue des Sports auquel la DDE, modifié selon nos souhaits comme prévu ; Le projet s'élève à 46664.00 € TTC.

Tout au long des pages de cette « Trompette », nous ne pouvions retracer l'année passée et évoquer l'année à venir sans avoir une pensée pour Claudine, qui nous a quittée ce 8 janvier 2003, après avoir lutté courageusement contre la maladie.

Après avoir travaillé à nos côtés pendant 20 ans, nous tenions à saluer ses qualités humaines et d'écoute auprès des enfants qu'elle avait en charge à l'école ou à la cantine et c'était toujours avec efficacité et gentillesse qu'elle remplissait ses fonctions.

Nos pensées vont maintenant à son fils, son ami et à toute sa famille.

LE BUDGET 2002

BUDGET PRIMITIF 2002 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Total des dépenses de fonctionnement	350 862,47 F
Charges à caractère général	121 576,47 F
Charges de personnel	108 800,00 F
Autres charges de gestion courante	29 136,00 F
Charges financières	22 000,00 F
Dépenses imprévues	2 000,00 F
Charges exceptionnelles	27 350,00 F
Virement à la section d'investissement	40 000,00 F

Total des recettes de fonctionnement	350 862,47 F
Produits de services	8 725,00 F
Impôts & taxes	142 061,00 F
Dotations subventions participation	85 420,00 F
Autres produits de gestion courante	32 000,00 F
Atténuation de charge	140 000,00 F
Résultat reporté	68 656,47 F

BUDGET PRIMITIF 2002 - SECTION D'INVESTISSEMENT

Total dépenses d'investissement	219 032,31 €
Programmes en cours	185 322,32 €
Charges financières	29 000,00 €
Dépôts & cautionnement	710,00 €
Dépenses Imprévues	3 999,99 €

Total recettes d'investissement	219 032,31 €
Dotations & fonds divers	17 346,94 €
Subventions d'investissement	34 980,16 €
Emprunts et dettes	37 710,00 €
Virement de la section de fonctionnement	40 000,00 €
Affectation du résultat 2001	27 633,07 €
Résultat reporté	61 362,14 €

INVESTISSEMENTS

VOIRIE :

CR de l' Astellerie	DDE COSSÉ LE VIVIEN.....	5661.80 €
VC Guéhardière & CR Soulioche	Ese SÉCHÉ LE BOURGNEUF	17806.31 €
Murde clôture Mairie	GUIOULLIER Daniel	3896.90 €

BÂTIMENTS COMMUNAUX :

Remplacement mise en volée des cloches ..	Ese HUOU.....	1403.93 €
VMC école primaire	Ese AUBERT ST FORT	1210.85 €

ACQUISITIONS DIVERSES :

Drapeau des anciens combattants.....	ANJOU METAL	807.30 €
Bureaux et chaises école primaire.....	MMO VITRE	2224.01 €
Fax mairie	France Télécom	299.00 €
Container cantine.....	Comptoirs de Bretagne.....	1170.56 €
Panneaux « STOP » Rue de la Vigne.....	SIGNATURE S.A.	1127.10 €

ACHAT DE TERRAIN :

Aux consorts Achard de Bonvouloir achat d'1 ha 64 a 69 ca.....	22788.04 €
--	------------

Du fait du marché de rénovation de la mairie(*voir pages suivantes*) nécessitant un budget important peu d'autres investissements ont été réalisés en cours d'année.

Pour l'année 2003, les prévisions d'investissements portent :

1. la création d'une classe supplémentaire pour permettre de meilleures conditions d'accueil des enfants de la classe enfantine et ainsi diminuer et harmoniser le nombre d'enfants par classe.
2. sur de la voirie avec la dernière phase d'aménagement du lotissement de la Vigne sur la rue de la Vigne et la Rue des Sports,
3. la création d'un nouveau lotissement : Le domaine des sables (champ situé à gauche du chemin de la Vannerie à aller vers la grotte).

RÉNOVATION DE

DÉPENSES :

Corps de métiers	Entreprise	Prix €uros TTC
Maçonnerie	GUIOULLIER Daniel	36 453,46
Couverture Charpente	TRIPOTIN Anthony	9 978,96
Menuiserie	LEROYER Alphonse	17 140,92
Electricité-Chauffage	AUBERT Christophe	27 236,50
Plâtrerie	FOURNAGE Daniel	9 266,10
Plomberie	BENATRE Jean-Luc	1 822,61
Carrelage-faïence-Sols collés	SOL 2000	7 009,39
Peinture	SARL WOJTALA	13 224,92
Honoraires	HACQUES Albert	12 640,64
Coord. santé sécurité	CABINET COORD SPS	746,64
Etude plancher	MENUISERIE VEILLE	145,86
Contrôle technique	SOCOTEC	2 279,11
Achat de mobilier	CAMIF	514,11
Achat de mobilier	BUREAU CONCEPT	3 584,11
Rideaux	MAGASINS PROMO	411,51
Escabeau	CAM	36,29
Réfrigérateur	BENATRE J-Luc	303,37
Lettres de façade	2M France	458,88
	TOTAL	143 253,38
	<i>soit</i>	<i>939 680,57 F</i>

RECETTES :

DGE	PREFECTURE	18 293,88
Fds d'aide communes rurales	CONSEIL GENERAL	5 488,16
Subvention intérêt local	ETAT	15 244,90
FCTVA		22 600,00
	TOTAL	61 626,94
	<i>soit</i>	<i>404 246,22 F</i>

LA MAIRIE

Après 6 mois de travaux, début avril, les travaux d'aménagement et d'extension de la Mairie étaient enfin achevés et chacun a pu réintégrer ses locaux, le secrétariat, la bibliothèque, la garderie, mais aussi l'école primaire qui avait déménagé à la Maison de la Moisson.

A l'occasion de la porte ouverte de la Mairie le dimanche 16 juin, jour du 2nd tour des élections législatives, chacun a pu découvrir les changements apportées à la Mairie, qui est maintenant très accueillante et fonctionnelle.

L'inauguration de la Mairie a eu lieu le samedi 22 juin à 16 heures en présence de M. Jean ARTHUIS, Président du Conseil Général, de M. Marc BERNIER, Député de la Mayenne, M. Claude LE FEUVRE, Conseiller Général et M. Henri de GASTINES, Ancien Député.

Il restait les murs de clôture à refaire, travaux non compris dans le marché de départ. C'est chose faite puisque l'entreprise de maçonnerie GUIOULLIER a terminé la réfection fin décembre. Seul le portail manque encore, mais ce n'est qu'une question de temps.

Aux beaux jours, tout devrait être prêts pour que les enfants de l'école primaire et de la garderie puisse pleinement profiter de ce jardin et ce en toute sécurité.

ORDURES MÉNAGÈRES

La Communauté de communes du Pays de Loiron a repris la compétence ordures ménagères à compter du 1^{er} janvier 2003. Dans l'immédiat, ce changement de compétence ne devraient apporter aucune nouvelle modification pour les usagers. Le ramassage continue à être effectué, par l'entreprise BEAUSSIER de la Brûlatte, dans la nuit du mardi au mercredi. Nous attachons une extrême importance à ce que vos ordures ménagères ne soient déposés que le mardi soir, en sacs solidement ficelés ou mieux encore dans des containers afin d'éviter au maximum que les chiens et chats errants ne les éventrent. Merci également de respecter les bacs à fleurs qui ne doivent être utilisés ni comme poubelle ni comme support pour vos sacs poubelle. Nous comptons sur le civisme de chacun et vous en remerciant par avance.

Les multiples éventrations de sacs ont permis également de constater que le tri sélectif ne fait pas encore partie des habitudes de tous les foyers. Je vous rappelle donc que place de la Poste les containers à verre, papier-carton-journaux et sur-emballage alimentaire-plastique-aluminium sont à votre disposition. Les utiliser c'est contribuer à diminuer notre tonnage d'ordures ménagères et par là-même contribuer à ne pas faire trop augmenter votre taxe d'ordures ménagères. Merci de prendre cette habitude et n'hésitez pas à en parler autour de vous.

La communauté de communes du Pays de Loiron ayant repris la compétence des ordures ménagères, c'est elle qui en 2003 fixera le taux de la taxe d'ordures ménagères. Elle a choisit d'étaler la hausse sur 5 ans, car contrairement à notre commune qui récupérons 2/3 des dépenses d'ordures ménagères par la taxe d'ordures ménagères via votre taxe foncière (l'autre tiers étant payé par le budget général de la commune) la communauté de communes a obligation de répercuter la totalité de la dépenses aux usagers.

Pour le ramassage en campagne, aucun changement n'est à intervenir dans l'immédiat et nous vous communiquons ci-dessous les dates pour l'année 2003.

Vos sacs doivent être déposés les mardis soirs
des dates exposées ci-contre au bout des
chemins

- Des grandes maisons
- Crottier
- Coutances
- Guéhardière
- A la Patte d'oie de la Peltrie
- 150 M avant le carrefour de la Gabellière

Mardi 7 janvier - Mardi 21 janvier
Mardi 4 février - Mardi 18 février
Mardi 4 mars - Mardi 18 mars
Mardi 1^{er} avril - Mardi 15 avril
Mardi 29 avril
Mardi 13 mai - Mardi 27 mai
Mardi 10 juin - Mardi 24 juin
Mardi 8 juillet - Mardi 22 juillet
Mardi 5 août - Mardi 19 août
Mardi 2 septembre - Mardi 16 septembre
Mardi 30 septembre
Mardi 14 octobre - Mardi 28 octobre
Mardi 11 novembre - Mardi 25 novembre
Mardi 9 décembre - Mardi 23 décembre

FLEURISSEMENT

MAISON AVEC JARDIN :

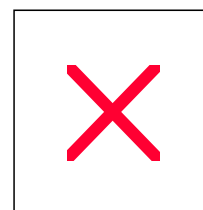
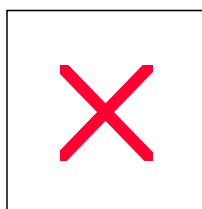
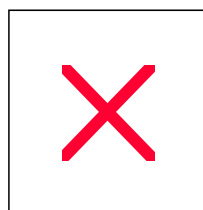
1. M. & Mme BOISSEAU Auguste
2. M. & Mme ROUSSELET Jean-Louis
3. M. & Mme RUAULT Daniel

BALCONS ET TERRASSES :

1. Mme BOURNY Marie
2. Mme GENDRY Simone
- 2 Mme HUCHEDE Chantal
- 3 M. & Mme ROBE Francis

FENÊTRES ET MURS :

- 1 M. & Mme SIMON Victor
- 2 Mme BOISSEAU Monique
- 3 M. & Mme GOUABEAU Gabriel



Le printemps sera bientôt là et nous espérons que vous serez de plus en plus nombreux à fleurir vos fenêtres et jardins et vous encourageons à le faire ce qui ne manquera pas de participer à l'embellissement du bourg.

REMISE DE DRAPEAU

La municipalité a fait l'acquisition d'un nouveau drapeau regroupant toutes les associations ayant combattu à une guerre ou un conflit sur le même drapeau, les plus âgés des anciens combattants sont décédés mais il convient de continuer à honorer leur mémoire et celle de ceux qui sont morts au combat.

C'est Michel HUCHEDÉ qui a été désigné par le conseil municipal pour porter ce nouveau drapeau dans les manifestations patriotiques.

Le mercredi 8 mai à l'occasion de la messe des anciens combattants, le nouveau drapeau a été béni et les enfants qui avaient répondu présents à la manifestation ont tous déposé des fleurs au monument aux morts.

Cette rencontre a également permis de remettre à Monsieur Henri ROCHER, la Croix du Combattant 39/45 et l'insigne de porte drapeau pour plus de 50 ans de services.

Par ailleurs, deux décorations ont été remises à Monsieur POTTIER Roger qui a reçu la Croix du Combattant A.F.N. et l'insigne de porte-drapeau pour déjà plus de 25 ans de services et il a été remis à Monsieur LION Roger la Croix du Combattant A.F.N.

LES BEAUX LIEUX

de FRANCE

Sur l'initiative de la Municipalité et du Comité des Fêtes de Beaulieu dans l'Orne et après quelques rencontres et échanges de courrier entre quelques Beaulieu de France, l'Association, de loi 1901, était créée fin 1997.

Notre commune de BEAULIEU SUR OUDON s'est associée officiellement en 2001 et Henri LENAIN en est le correspondant.

L'Assemblée Générale aura lieu en septembre dans l'Indre et la commune de Beaulieu-sur-oudon sera vraisemblablement chargée d'organisée celle de 2007.

Sur les 26 communes qui portent le nom de Beaulieu sous forme simple ou composée, une douzaine seulement ont rejoint l'association et quelques unes vont rejoindre l'association cette année, mais les noms de leurs habitants sont très variables et originaux et je vous les propose ci-dessous.

Beaulieu/Dordogne	Corrèze	Les Bellocois
Beaulieu ^s /Parthenay	Deux-Sèvres	Les Bellilociens ou Les Béolociens
Beaulieu	Hérault	Les Beaulieurois ou Les Mange-Agasses
Beaulieu les Loches	Indre & Loire	Les bellilociens
Beaulieu/Loire	Loiret	Les Béllocéens
Beaulieu ^s /La Roche	Vendée	Les Belliloquains
Beaulieu	Puy de Dôme	Les Belioquères
Beaulieu/Mer	Alpes maritimes	Les Berlugans
Beaulieu	Isère	Les Beaulieurain
Beaulieu/Layon	Maine & Loire	Les Belleuquois ou les Belleussiens

Voilà matière à réflexion pour trouver un nom aux habitants de notre commune.

EN BREF...

BIBLIOTHÈQUE :

Après 18 mois d'interruption pour cause de travaux, la bibliothèque a rouvert ses portes à l'étage de la Mairie grâce aux 5 bénévoles qui assurent les permanences. Pour rappel, les horaires, sont les suivants :

Mercredi de 14 h à 15 h
Samedi de 11 h à 12 h.

Ce service étant gratuit n'hésitez pas à venir consulter ou emprunter les livres qui sont à votre disposition.

TÉLÉTHON :

En 2002 un week-end a été consacré au téléthon, grâce à la participation de toutes les associations et de l'école.

Les traditionnels lâchers de ballons ont eu lieu entre les matchs de foot, et cette année, le vent les a portés jusqu'en Bretagne puisque certains ont été retrouvés dans les Côtes d'Armor et le Finistère.

Les bénéfiques ont été très importants grâce à votre générosité et les délégués cantonaux sont chaque année impressionnés par la somme récoltée rapportée au faible nombre d'habitants que compte notre commune. Félicitations !

DOSSIER T.G.V. :

Fin décembre une réunion d'information a eu lieu pour informer les élus de l'avancement de ce dossier. Les bureaux d'étude vont commencer la phase d'avant projet sommaire qui devrait ne se terminer que courant 2005.

Cependant, fin 2003, si le dossier ne prend pas de retard, le fuseau qui est actuellement de 1000 mètres devrait passer à un tracé de 500 mètres.

Un orthophotoplan indiquant le fuseau (1000m) est disponible en mairie et vous pouvez venir le consulter.

LA VIE ASSOCIATIVE

CLUB DES RETROUVAILLES :

Une nouvelle année commence.

A toutes et à tous, au nom du Club nous vous adressons nos meilleurs vœux pour l'année 2003.

Voici les activités de l'année passée au sein du club.

Chaque jeudi chacun se retrouve pour la belote ou les palets et des activités, réunions et sorties ont été organisées en dehors de se jour de rencontre.

Voici ci-dessous un bref récapitulatif de l'année 2002 :

Réunion à la Brûlatte -----	le 30 janvier
Brioche à St Pierre La Cour -----	le 13 février
Repas du CCAS et du Comité des Fêtes-----	le 24 février
Assemblée Générale-----	le 28 février
Crêpes -----	le 7 mars
Réunion à Bonchamps -----	le 19 mars
Concours de belote communal-----	le 4 avril
Repas à St Pierre la Cour -----	le 10 avril
Concours de belote cantonal -----	le 29 avril
Journée de la forme-----	le 14 mai
Voyage au Château de Valençay et zoo de Beauval -----	le 24 mai
Fête de l'amitié-----	le 12 juin
Concours de belote -----	le 30 septembre
Repas du club avec participation des adhérents -----	le 3 octobre

ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES :

L'Association de Parents d'Elèves de BEAULIEU SUR OUDON vous présente leurs meilleurs vœux pour l'année 2003.

L'effectif des enfants a encore augmenté cette année : 30 élèves en classe enfantine et 21 élèves en classe primaire.

Nous vous remercions de votre présence et de votre participation aux différentes manifestations qu'organise l'A.P.E. et souhaite que cela progressera pour les prochaines, ceci dans le but de financer des sorties scolaires (visite de musée, voyage scolaire ...) et extra-scolaires.

Nous comptons sur vous tous pour nous soutenir et sur tous les parents d'élèves pour qu'ils donnent un peu de leur temps pour chaque préparation de manifestations.

Merci.

Le Bureau

L'A.D.M.R. :

L'association A.D.M.R. a deux pôles distincts d'aide que nous allons détailler ci-dessous :

L'Aide aux familles : Le service « Familles » peut vous satisfaire par l'intervention de professionnels qualifiés à votre domicile soit pour quelques heures soit par demi-journées .

Elles aident matériellement(ménage, repassage, préparation des repas...) et moralement en cas de maternité, surcharge familiale suite à un événement exceptionnel, fatigue, famille nombreuse, maladie, hospitalisation ...

Pour renseignements contacter Madame BARRAIS Denise au 02.43.98.99.78 ou Madame ROUSEAU Danièle au 02.43.98.83.03

L'aide aux personnes âgées : N'hésitez pas à faire appel à ce service en cas de besoin car en plus de l'aide matérielle, les aides ménagères apportent un soutien moral et une présence régulière.

Pour tout renseignements Madame VIOT se tient à votre disposition au 02.43.02.11.32

Des aides financières sont possibles, que ce soit pour l'aide aux familles ou l'aide aux personnes âgées, par la CAF, la MSA, la C.P.A.M. le Conseil Général... suivant les cas. Toutefois une participation reste à la charge des demandeurs.

L'ETOILE SPORTIVE:

LES AMIS DE L'OUDON :

Pour cette nouvelle année, les membres des Amis de l'Oudon vous présentent leurs meilleurs vœux.

Depuis 5 ans, nous offrons nos dons à diverses associations grâce à des soirées que nous organisons.

La nouveauté de 2002 fut notre participation à la fête de la moisson : un stand reconstituait les jeux d'antan (course en sac – trou du chat – jeu de quilles...). Nous vous donnons donc rendez-vous cette année le 3 août 2003.

L'association se compose :

*** d'un bureau :**

- Présidente : Irène HUCHEDÉ
- Vice-Président : Denis MARCHAND
- Trésorier : Patrice MEIGNAN
- Secrétaire : Fanny MEIGNAN

*** de membres :**

- Cédric PATIN ➤ Sophie BARRAIS
- Mickaël GRIMOUX ➤ Séverine VERON

Notre dernière soirée (soirée HALLOWEEN) a permis de reverser 1 100 € à l'association « A CHACUN SON EVEREST »

Amicalement

L'ETOILE SPORTIVE:

Saison 2002-2003 effectif stable.

- Equipe A en seniors évolue en 2^{ème} division et à mi-parcours se classe dans la première moitié du classement.
- Equipe B qui évolue en 3^{ème} division se classe également dans la première partie du classement.
- Dans la catégorie des jeunes nous sommes en entente avec LOIRON.

Avec Jeff l'entraîneur nous avons lancé une école de Foot le mercredi, les premières séances ont attirés les jeunes, mais cela n'a pas continué, nous essayerons de relancer ces séances au printemps, mais pour cela il nous faut des bénévoles pour encadrer les jeunes.

Nous aimerions également trouver des bénévoles qui seraient intéressés d'arbitrer les jeunes le samedi et également faire la touche en senior.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter M. CORNÉE Hervé au 02.43.02.48.59

ASSOCIATION DE DON DU SANG :

4 jours de collectes sont prévus en 2003 avec le Camion de Transfusion sanguine, placé à COSSÉ LE VIVIEN placé derrière la Mairie. Merci d'en prendre note et venez nombreux faire don de votre sang.

- Lundi 10 février de 8h 30 à 12 h
- Lundi 30 juin de 8h 30 à 12 h
- Lundi 8 septembre de 8h 30 à 12 h
- Lundi 8 décembre de 8h 30 à 12 h

Calendrier des dates à retenir pour l'année 2003 :

1 ^{er} mars	Soirée choucroute	l'Etoile Sportive
8 mars	Loto	l'A.P.E.
1 ^{er} mai	Marché campagnard	Le Comité des Fêtes
25 mai	Courses Cyclistes	Le Comité des Fêtes
9 juin	Tournoi de foot senior	l'Etoile Sportive
3 août	28 ^{ème} Festival de la Moisson	Le Comité des Fêtes
13 septembre	Buffet campagnard de la fête de la moisson	
20 septembre	Classes 3	
25-26 octobre	Concours de belote	Etoile Sportive
31 octobre	Soirée Halloween	Les Amis de l'Oudon
15 novembre	Soirée Périgord	l'A.P.E.
6-7 décembre	TELETHON	
12-14 décembre	Arbre de Noël	l'A.P.E.

BEAULIEU AUTREFOIS

Au commencement de la révolution de 1790 qui bouleversa la France, il fut ordonné que chaque commune aurait un officier municipal et des conseillers. Le premier Maire de Beaulieu, du moins de fait, fut Monsieur DUCHESNAY. Il demeurait à la ferme de Launay en qualité de gérant de biens de Monsieur d'AUBERT. Il était venu de Courbeveille encore enfant, avec son père d'origine de Normandie.

C'était un homme fort et vigoureux, ayant une voix forte il était craint et détesté des pères des jeunes gens qui partaient pour l'armée, sous l'empire, parce qu'ils croyaient, mais faussement, que Monsieur DUCHESNAY aurait pu en exempter un grand nombre. Il pouvait aussi par ses imprudences occasionner leur mécontentement.

Ce Monsieur DUCHESNAY malgré son ton et ses manières qui faisaient voir qu'il était content de remplir la place qu'il occupait, était cependant un excellent homme. Il rendit pendant les jours de la terreur de 1792 à 1800, des services très considérables au clergé. Il cachait quelquefois chez lui jusqu'à trois prêtres à la fois, il leur répondait la messe et vivait avec eux comme un frère avec un frère. Il n'était pas aimé des royalistes parce qu'ils le regardait comme un homme attaché aux différents gouvernements usurpateurs et il ne plaisait pas aux républicains parce qu'ils le trouvaient trop modéré. Il sut cependant, dans ce temps difficile se concilier l'estime des gens de biens.

Il n'avait pas de fortune dans le commencement. Maître tisserand, son commerce brillant dans ce temps lui procura de l'argent. De plus facteur de Monsieur d'Aubert il en gagna et puis lors de la vente des biens du clergé il acheta pour peu de choses la métairie de la Maltière, dont son père était fermier auparavant et qui appartenait à une communauté de moines de Laval.

A sa mort arrivée en 1839, ayant plus de 80 ans et aveugle, demeurant au bourg, il jouissait d'une fortune de plus de dix huit cent francs de rente. L'un de ses frères, célibataire comme lui et décédé quelques années auparavant lui avait fait donation de sa fortune.

En 1814, à la rentrée des Bourbons, Monsieur DUCHESNAY cessa d'être maire et Monsieur de BEAULIEU occupa la place jusqu'à sa mort arrivée en 1828 à l'âge de soixante et quelques années.

Depuis la loi de 1831 sur les municipalités, le Maire est choisi par les conseillers municipaux qui sont élus par les habitants. Ces derniers montrent bien peu de zèle pour se rendre aux élections Quinze à dix huit, voilà leur nombre. A la 1^{ère} nomination ils étaient douze ou treize et il y eut un électeur qui eut autant de voix que d'électeurs, lui compris. Il protestait cependant de ne vouloir être en rien dans la municipalité et surtout comme maire.

✍ L'abbé Dellière
Curé de la paroisse d'environ 1827 à 1840

